



CTL du 7 avril 2022

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Vous avez convoqué ce Comité Technique Local aujourd'hui pour informer les Organisations Syndicales représentatives au sujet, entre autres, des projets à financer dans le cadre du Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie au Travail des agents.

Mais, contrairement à ce qui s'est fait pour le Budget participatif mis en place en fin d'année dernière, il revient au OS de choisir les projets qui connaîtront une suite favorable, et les autres...

Je ne reviendrai pas sur la publicité pour le moins à minima qui a été faite au Fonds, dès lors confondu par beaucoup avec le Budget participatif, ni sur la méthode de pré-sélection de la DDFiP 79, sans associer de quelque manière que ce soit les OS représentatives (ni groupe de travail, ni information, ni même la fameuse concertation devenue depuis quelques années la panacée du dialogue social problématique), auxquelles vous demandez maintenant de valider ou non les projets présentés par les agents de la Direction...

Non, c'est bien la démarche même que FO-DGFIP 79 récuse : cette démarche est une escroquerie intellectuelle, un véritable jeu de dupes auquel l'Administration oblige les OS à participer.

Non seulement l'Administration prend les OS en otage (en effet, elles ne peuvent que participer au choix, puisque toutes les sommes qui ne seront pas utilisées pour réaliser les projets présentés par les agents seront "perdus" pour eux!), mais elle se montre particulièrement hypocrite.

Je m'explique : elle exige des OS de se prononcer sur les demandes faites par les agents d'amélioration de leur cadre de vie au travail, et, partant de leurs conditions de

vie au travail, alors même qu'elle détruit à l'envie leurs conditions de vie tout court, en bloquant leurs rémunérations, leur avancement, en mettant sur les routes des milliers d'agents, augmentant le risque routier mais sans vouloir le reconnaître ni le prendre en compte, la fatigue physique, et la lassitude morale, la perte de sens du travail, de repères et de confiance dans l'avenir (je ne citerai que le NRP ou les suppressions annuelles d'emplois...), alors même qu'elle pourrait, si elle se souciait réellement du bien-être des agents, faire marche arrière sur certains de ses projets et décisions (coïncidence, ce sont les mêmes exemples!).

Mais ce n'est pas tout : l'Administration veut rendre les OS uniques responsables par "un accord informel" sur un point "pour information" et donc pas "pour avis" de la validation ou du rejet des projets "pour l'amélioration de leur cadre de vie au travail" présentés par nos collègues, projets qui sont, rappelons-le, déjà présélectionnés par la DDFiP 79, pour dépasser de peu le budget qui lui est alloué. Pour une fois, donc, mais de façon informelle, l'avis des représentants des personnels compterait dans un CTL? Je ne me rappelle pas que les votes, les "avis", majoritaires, voire unanimes, des OS aient jusque là été pris en compte, et empêché le moindre projet de l'Administration d'advenir, qu'il s'agisse des ASR successives ou de leur épigone le NRP, ou des sempiternelles suppressions d'emplois...

A ce niveau, ce n'est plus seulement de l'hypocrisie, c'est du mépris, pour les agents, et pour leurs représentants élus!

Pour terminer, et ce sera ma conclusion, je voudrais vous faire part de la réaction de deux agents à la démarche (ce sont de vraies réactions, venant de vrais agents) :

"Une fumisterie de plus, une façon de nous faire croire que notre avis et notre confort les intéressent [NDLR la DGFIP et la DDFiP 79] alors que ce n'est pas le cas" ;

"Se soucier maintenant du bien-être au travail alors que la DDFiP a mis toutes ses forces pour détruire le réseau et supprimer les emplois est un f..tage de g...le. Je préférerais qu'on consacre des fonds au maintien du réseau et des emplois".

fo.ddfip79@dgfip.finances.gouv.fr